

## **ABAFIM**



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes

Carte Professionnelle № CPI 6501 2016 000 005 955

délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE

16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE

Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED

Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Joris ARMAGNACQ et Mikele DUMAZ

Demeurants: avenue de Lattre de Tassigny, Pau 64000

Reconnai(ssen)t avoir visité le 19/11/2021 à 9h30 par l'intermédiaire de l'agence

immobilière ABAFIM, le bien Mandat Nº AF24840 ci-après désigné:

Béarnaise au calme, vue Pyrenées, située 132 chemin Manciet à Aubertin 64290 sur parcelles : 000 A 15, 000 A 472 (8580m²).

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur:

325.000 €

Honoraires d'agence :

15.000€

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur: (en lettres : trois cent quarante mille euros). 340.000€

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5% lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 17.000 €

le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 323.000 €
 A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de

notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation. D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

L'acquér	eur,
----------	------

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Pour ABAFIM Le négociateur, Fait à Aubertin, le 27/11/2021 Le vendeur,

> (Bon pour acceptation des présentes conditions)

(1)	Condition	suspensive	:
-----	-----------	------------	---

.....obtention d'un prêt .....

ABAFIM